

## AVANT-PROPOS

A quelle époque Chrysostome a-t-il prononcé l'homélie suivante, c'est un point qu'il éclaircit dès ses premières paroles : «En vous entretenant récemment sur l'Incompréhensibilité de Dieu, sujet sur lequel nous avons longuement discoursu, je vous ai démontré, soit par des textes de l'Écriture, soit par des raisons naturelles, que la Divinité était incompréhensible aux puissances invisibles elles-mêmes, à ces puissances qui mènent une vie bienheureuse et indépendante de la matière. Et pourtant nous qui vivons dans la mollesse et la corruption du siècle, nous nous efforçons d'obtenir une connaissance dont les substances invisibles sont incapables.» Or ces considérations sont particulièrement développées dans la troisième homélie sur l'Incompréhensible; d'où il résulte que la présente homélie aurait été prononcée ou après celle-là, ou après l'une des suivantes, c'est-à-dire vers l'an 386 environ.

Quoique ce sentiment ne semble soulever aucune difficulté, ce n'est pas l'avis de Tillemont, qui embrasse un sentiment tout opposé. D'abord, dit-il, le début de l'homélie forme disparate avec les paroles par lesquelles l'orateur pose la question de l'anathème; de telle sorte qu'il a dû y avoir des passages intermédiaires, d'autant plus que l'homélie actuelle est d'une brièveté que l'on ne retrouve pas dans les autres homélies. Tillemont ne s'arrête pas encore là, il croit que tout cet exorde est emprunté et pris d'ailleurs; quant à ce qui suit, touchant l'anathème, il en rapporte l'origine à une époque postérieure à la mort de Paulin d'Antioche, laquelle arriva en 388, et il le conclut de ce passage de saint Chrysostome : «Les Pères ont condamné celui que j'anathématise, et particulièrement Paulin son maître.» C'est un des propos qui avaient cours parmi les habitants d'Antioche, propos d'où Tillemont infère la certitude de la mort de Paulin, car il concerne moins Paulin, dit-il, que ses disciples. Or, si Paulin eût été vivant, l'anathème eût été porté de préférence contre lui, comme étant l'auteur du mal.

Ces arguments de Tillemont ne nous éloignent pas le moins du monde de la première opinion, opinion embrassée aussi par Hermancius et Baronius. Les assertions que l'exorde est emprunté, que l'homélie est incomplète et plus courte que ne le sont d'ordinaire les discours de saint Chrysostome, sont des assertions gratuites. Le début se rattache parfaitement à ce qui suit touchant l'anathème : il est dans un genre familier au saint docteur. Quoi de plus ordinaire que de l'entendre aborder son discours de cette façon : «En vous entretenant récemment de l'Incompréhensibilité de Dieu, sujet sur lequel nous avons longuement discoursu, je vous ai montré, soit par des textes de l'Écriture, soit par des raisons naturelles, que la Divinité est incompréhensible aux puissances invisibles elles-mêmes ... Examinons donc maintenant dans les limites convenables la question de l'anathème; mettons à nu la gravité de ce mal, dont on ne fait pas de cas, afin de contenir ces bouches rebelles au frein ...» C'est une forme de langage fréquente chez saint Chrysostome. Du reste, point de vide, point de lacune qui se fasse sentir. L'argument pris de la brièveté de l'homélie, n'a pas plus de valeur. S'il y a beaucoup d'homélies plus longues que celle-ci, nous pourrions en citer au moins vingt plus courtes encore, et dont l'authenticité ne fait l'objet d'aucun doute; pour celle-ci, elle traite à fond son sujet et elle est complète de tous points. Le passage que Tillemont cite pour prouver que ce discours était postérieur à la mort de Paulin : «Les Pères ont condamné celui que j'anathématise, et en particulier Paulin son maître,» ce passage, dis-je, fût-il de saint Chrysostome, n'établirait aucunement que Paulin fût déjà mort, et je ne pense pas qu'il y ait des yeux assez perçants pour découvrir une telle assertion dans cette phrase. Mais on verra tout à l'heure que ce passage n'est pas dans saint Chrysostome, tel qu'on le rapporte ici.

Pour comprendre en quel état se trouvait alors l'Église d'Antioche, ce qui ne contribuera pas peu à éclaircir la question qui nous occupe, il faudra reprendre les choses de plus haut. Eustathe, évêque d'Antioche, saint et catholique, et pour cela odieux aux Ariens, avait été, grâce aux calomnies de ces sectaires, déposé et exilé vers l'an 330, et l'on avait mis à sa place un évêque arien. Des évêques de cette secte continuèrent désormais à occuper le siège d'Antioche, tandis que les catholiques se réunissaient à part avec les prêtres dévoués à Eustathe, jusqu'à ce que les Ariens choisirent pour évêque Mélèce, qu'ils croyaient appartenir à leur hérésie. Lorsqu'ils eurent reconnu ses sentiments catholiques et son éloignement pour l'arianisme, ils le firent envoyer en exil et mirent sur son siège l'arien Euzoïus. Antioche fut alors divisée en trois partis : il y avait le parti des Eustathiens, composé de ceux qui soutenaient la cause d'Eustathe, et qui ne voulaient pas de la communion de Mélèce, parce qu'il avait été élevé par les Ariens à l'épiscopat; il y avait en second lieu le parti des Mélécien,

## HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME

composé de catholiques qui s'étaient attachés à Méléce, malgré l'origine arienne de sa promotion, à cause de ses sentiments catholiques et de la sainteté de sa vie; il y avait enfin le parti des Ariens, qui reconnaissaient l'autorité d'Euzoïus. Jusque-là cependant Antioche n'était divisée qu'entre deux évêques : Méléce pour les catholiques et Euzoïus pour les Ariens; quant aux Eustathiens, ils se réunissaient à part avec le prêtre Paulin. – Dans un concile tenu à Alexandrie, en l'an 362, Athanase travailla de tous ses efforts à la réunion des Eustathiens et des Méléciens, à faire reconnaître Méléce seul pour évêque par tous les catholiques, et, dans ce but, il fit envoyer par le concile deux évêques en qualité de députés à Antioche, Astérius et Eusèbe de Verceil. Tandis qu'ils étaient en chemin, Lucifer de Cagliari renversa les charitables desseins d'Athanase et du concile d'Alexandrie, en ordonnant Paulin évêque; en sorte qu'il y eut à Antioche trois évêques, deux catholiques et un arien. De cette division des catholiques, laquelle dura plusieurs années, naquirent une infinité de scènes regrettables entre les deux partis. Paulin, qui avait été ordonné en l'année 362, mourut en 388 ou 389.

Ces détails étaient indispensables pour bien saisir le sens du passage dont il s'agit. Ce passage, que Tillemont cite d'une façon plus que singulière, est ainsi conçu : «Que disent ces hommes dont la malice ne connaît pas de bornes ? C'est un hérétique, un possédé du démon, un homme qui profère des propos impies contre Dieu et qui, par ses paroles vaines et trompeuses, en a précipité un grand nombre dans l'abîme de la perdition; aussi les Pères ont-ils rejeté plus particulièrement son maître qui a introduit la scission dans l'Eglise; ils désignent par là Paulien (lisez Paulin) ou Apollinaire.» Au premier aspect, ce langage loin d'indiquer la mort de Paulin, le suppose vivant; car celui qui profère contre Dieu des propos impies et qui fait beaucoup de victimes est, ce semble, Paulin, et nous ne voyons pas à quel autre ces caractères pourraient être appliqués. Son maître, que les Pères avaient chassé, c'est Apollinaire, qui après avoir été admis à la communion par le concile d'Alexandrie, auquel Paulin prit part, fut ensuite repoussé par Athanase et d'autres Pères quand ils eurent connu son hérésie. Assurément ces propos de la multitude atteignent deux hommes qui sont, selon l'explication de Chrysostome, Paulin et Apollinaire. Si ces propos eussent été prononcés après la mort de Paulin, ils s'appliqueraient incontestablement à Evagre, son successeur, dont il n'est pourtant aucunement fait ici mention. Conséquemment, ce passage n'infirmé en rien l'opinion que suggère saint Chrysostome sur le temps où cette homélie aurait été prononcée, et à laquelle nous croyons devoir nous arrêter.

Halésius, à cause du style singulier de cette homélie, persiste à croire ou qu'elle n'est pas de saint Chrysostome, ou qu'elle a été remaniée et interpolée. Comme nous l'avons maintes fois observé, il y a bien des ouvrages du saint Docteur, authentiques à coup sûr, où l'on ne retrouve ni sa manière ni son style accoutumé. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à reconnaître l'authenticité de celui-ci, et nous repoussons avec tous les savants l'opinion d'Halésius.

## HOMÉLIE SUR L' ANATHÈME

Qu'il ne faut proférer d'anathème, ni contre des vivants, ni contre des morts.

1. En vous entretenant récemment de l'Incompréhensibilité de Dieu, sujet sur lequel nous avons longuement discoursu, je vous ai montré, soit par des textes de l'Écriture, soit par des raisons naturelles, que la Divinité était incompréhensible aux puissances invisibles elles-mêmes, à ces puissances qui mènent une vie bienheureuse et indépendante de la matière. Et pourtant nous qui vivons dans la mollesse et la corruption du siècle, nous qui nous jetons dans toute sorte de vices, nous nous efforçons d'obtenir une connaissance dont les substances invisibles sont absolument incapables. En de semblables questions nous nous en rapportons à nos pensées, à nos jugements, et, fascinés par les applaudissements d'un auditoire, nous ne mesurons pas sérieusement la capacité de notre nature, nous ne suivons ni la divine Écriture ni les Pères : emportés par la violence frénétique de notre préjugé, comme par un torrent orageux, nous nous laissons aller à cette faute si grave. Examinons donc maintenant dans les limites convenables la question de l'anathème, mettons à nu la gravité de ce mal dont on ne fait aucun cas, afin de contenir ces bouches rebelles au frein, et de dévoiler le triste état des personnes qui en usent à tout propos. Nous en sommes venus à une telle extrémité que dans la condition déplorable où nous nous trouvons, nous ne nous apercevons pas de l'empire qu'ont sur nous les sentiments les plus mauvais; en nous s'accomplit cette parole du Prophète : «On ne saurait plus y appliquer ni appareil, ni huile, ni remède.» (Is 1,6)

A vous parler de ce mal, par où commencer ? Vous parlerai-je des dispositions des divins commandements ou de votre ignorance et de votre insensibilité étranges ? N'exciterai-je pas les rires de quelques-uns et ne paraîtrai-je pas hors de moi-même ? Que faire donc ? Je souffre, j'ai le cœur brisé, les entrailles déchirées, en voyant que nous poussons le relâchement jusqu'à dépasser les prévarications des Juifs et l'impiété des Gentils. Je n'ai, en effet, qu'à m'avancer pour voir des hommes qui, sans avoir formé leur raison d'après les saintes Écritures, sans les connaître aucunement, je passe encore en rougissant bien des choses sous silence; je vois, dis-je, des hommes inconséquents, en démence, «qui ne savent ni ce qu'ils disent, ni le sujet de leurs affirmations,» (I Tim 1,7) pousser l'audace jusqu'à enseigner effrontément ce qu'ils ignorent, jusqu'à anathématiser ce qu'ils ne comprennent pas; en sorte que nous devenons aux yeux des infidèles un objet de risée, et parce que nous ne songeons pas à nous bien gouverner nous-mêmes, et parce que nous ne savons pas faire le bien.

2. Quelle condition déplorable ! Que de justes, que de prophètes ont désiré voir ce que nous voyons, ce que nous entendons, et De l'ont pas entendu ! et nous pourtant nous nous jouons de ces choses. (Mt 13,17) Prenez garde, je vous en supplie, à ce que vous avez entendu, «de peur que vous ne soyez comme l'eau qui s'écoule. Si la loi dictée par les anges est demeurée ferme, si toute transgression, toute désobéissance ont reçu le juste châtement qu'elles méritaient, comment l'éviterons-nous si nous négligeons une doctrine aussi salutaire ?» Quel est, je vous le demande, le but de l'Évangile de la grâce ? le but de l'avènement du Fils de Dieu dans la chair ? Est-il que nous nous déchirions et nous mordions les uns les autres ? Mais, les prescriptions chrétiennes étant de tout point supérieures en perfection aux prescriptions légales, n'exigent-elles pas de nous une plus grande charité ? Celles-ci vous disent : «Vous aimerez le prochain comme vous-mêmes;» (Lev 19,18; Mt 22,39) celles-là nous recommandent de mourir pour le prochain. Écoutez le langage du Christ :

«Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho, et il tomba au milieu de voleurs qui le dépouillèrent, le couvrirent de coups, et s'en allèrent le laissant à demi mort. Or, il arriva qu'un prêtre suivait le même chemin; il le vit et passa outre. Pareillement un lévite vint tout près de cet endroit, vit le blessé, et poursuivit son voyage. Un Samaritain, arrivant en ce lieu, fut à ce spectacle touché de miséricorde. Et s'approchant, il lia les blessures, y versa de l'eau et du vin, et, prenant le blessé sur sa monture, il le porta dans une hôtellerie et lui donna ses soins. Le jour suivant il donna à l'hôtelier deux pièces d'or, en disant : Prenez soin de lui, et si vous avez à dépenser davantage, à mon retour je vous rembourserai. Quel est, à votre avis, celui des trois qui se montra le prochain du voyageur maltraité par les voleurs ? Et on lui répondit : *Celui qui lui témoigna une compassion efficace.* Et Jésus ajouta : *Allez, et faites vous aussi de même.*» (Luc 10,30-37) Ô prodige ! Ce n'est point en faveur du prêtre ni du lévite qu'il se prononce, mais en faveur d'un de ces hommes que les opinions des Juifs avaient formellement

## HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME

repoussés, d'un Samaritain, d'un étranger, d'un individu qui blasphémait sur bien des choses; c'est celui-là qui est seul déclaré prochain, parce que chez lui a été trouvée la pitié.

C'est là le langage du Fils de Dieu, langage qu'il est du reste venu confirmer par son exemple; car il ne s'est pas contenté de mourir pour ses amis et pour ses proches, il est mort également pour ses ennemis, pour les tyrans, pour les imposteurs, pour ceux qui le haïssaient, pour ceux qui le crucifiaient, qu'il savait avant la création du monde devoir être tels, et qu'il avait créés malgré sa prescience, sa prescience étant en ceci vaincue par sa bonté; pour eux tous il a versé son propre sang, pour eux tous il a consenti à être égorgé. «Le pain que je donnerai, dit-il, c'est ma propre chair livrée pour le salut du monde.» (Jn 6,52) Paul dit aussi : «Quand nous étions ennemis de Dieu, nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son Fils.» (Rom 5,10) Dans son épître aux Hébreux, il dit encore qu'il a goûté la mort pour le salut de tous. (Heb 2,9) Si telle a été la conduite du Fils de Dieu, si l'Eglise imite ses exemples en priant chaque jour pour tous les hommes, comment osez-vous proférer de telles paroles ? Savez-vous quel est le sens de ce que vous appelez anathème ? Réfléchissez à ce que vous dites, sachez ce que vous proférez, connaissez la valeur de ce mot. Dans l'Ecriture, que Dieu a inspirée, vous trouverez ce mot sur Jéricho : «Et vous anathématiserez toute la ville au nom du Seigneur votre Dieu.» (Jos 6,17) Parmi nous, l'usage s'est répandu de parler de cette manière. En faisant cela, un tel a attiré l'anathème sur ce lieu. – Est-ce là l'anathème dont il s'agit ? De cette manière le mot est pris en bonne part et signifie une offrande faite à Dieu. Mais vous, qu'entendez-vous par anathème, sinon l'équivalent de ceci : Qu'un tel devienne la proie du diable, qu'il n'y ait plus pour lui d'espoir de salut. qu'il soit à jamais éloigné du Christ ?

3. Et qui êtes-vous, s'il vous plaît, vous qui vous arroyez une telle puissance et cette grande autorité ? «Alors le Fils de Dieu prendra place sur son trône et mettra les brebis à la droite et les boucs à gauche.» De quel droit vous êtes-vous attribué cet honneur qui est le partage exclusif des apôtres et de ceux de leurs successeurs qui, remplis de grâce et de force, ont été apôtres dans toute l'acceptation du mot ? Observant scrupuleusement le commandement du Maître, ils n'hésitaient pas à arracher leur œil droit, je veux dire à chasser les hérétiques de l'Eglise; preuve aussi frappante de leur compassion et de leur miséricorde, que si l'on retranchait du corps un membre gangrené. C'est pourquoi le Christ, par cette comparaison de l'œil droit arraché, indiquait la pitié profonde de ceux qui devaient repousser les hérétiques loin de l'Eglise. Non moins consciencieux en ceci qu'en tout le reste, ils combattaient les hérésies et les repoussaient; mais jamais ils n'en anathématisaient les sectateurs. Il n'y a que deux endroits où l'Apôtre emploie ce mot, et encore l'emploie-t-il toujours comme s'il y était contraint : il ne l'applique même pas à une personne en particulier. «Si quelqu'un, écriait-il aux Corinthiens, n'aime pas Jésus Christ notre Seigneur, qu'il soit anathème;» (I Cor 16,22; et aux Galates : «Si quelqu'un vous prêche un évangile différent de celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.» (Gal 1,8) Et quoi ! ce que nul des hommes constitués en pareille dignité n'a fait et n'a osé se permettre, vous n'hésitez pas à le faire, vous déclarant ainsi hautement contre les effets de la mort du Christ et prévenant la sentence du Souverain ? Voulez-vous savoir quel a été le langage d'un saint homme qui a vécu avant nous, qui a été au nombre des successeurs des apôtres et qui a mérité la couronne du martyr ? Voici la comparaison dont il se servait pour montrer combien l'emploi de ce terme est redoutable. De même, disait-il, que si un simple particulier vient à prendre la pourpre, il est avec ses partisans mis à mort comme usurpateur et rebelle; de même ceux qui portent des sentences souveraines et vouent un de leurs semblables à l'anathème de l'Eglise, courent à leur perte et usurpent la dignité du Fils de Dieu. Estimeriez-vous donc comme chose peu importante une sentence de condamnation portée avant la temps, et avant l'avènement du souverain Juge ? Est-ce que l'anathème ne nous sépare pas entièrement d'avec le Christ ?

Mais que disent ces hommes dont la malice ne connaît pas de bornes ? C'est un hérétique, un homme dans lequel le démon habite, un homme qui tient des propos impies contre Dieu, et qui, par des paroles vaines et trompeuses, en a précipité un grand nombre dans l'abîme de la perdition. Aussi les Pères ont-ils chassé son maître, ce malheureux qui a introduit la scission dans l'Eglise, – désignant de la sorte Paulin ou Apollinaire, car la question des différences <sup>1</sup> qui les séparent n'a plus pour le grand nombre l'attrait de la nouveauté, ce qui prouve que l'erreur a été vaincue jusque dans le sanctuaire de l'opinion la plus redoutable. «Enseignez avec douceur, reprenant ceux qui résistent à la vérité, dans l'espérance que Dieu, pour la leur faire connaître, leur donnera un jour l'esprit de pénitence, et qu'ainsi ils sortiront

---

<sup>1</sup> Quae sequuntur, obscuri, et forte corrupta sunt. (Note de Montfaucon)

## HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME

des pièges du démon, qui les tient captifs, pour en faire ce qui lui plait.» (II Tim 2,25-26) Déployez le filet de la charité, afin que ceux qui chancellent, loin d'être renversés, trouvent un appui salutaire. Montrez que vous êtes disposé de tout votre cœur à communiquer aux autres le bien que vous possédez. Offrez la douce amorce de la sympathie, et interrogeant de cette manière les replis les plus cachés, retirez de l'abîme de la perdition celui que ses opinions y avaient précipité. Ce qui lui semblait bon par préjugé ou par ignorance, montrez-lui combien c'est éloigné de la tradition apostolique; et si cet homme, qui auparavant avait embrassé l'erreur, consent à vous écouter, il vivra, comme le dit le Prophète, (Ez 3,21) et vous aurez délivré votre âme. S'il récuse et persiste dans son erreur, pour ne pas vous compromettre vous-même, contentez-vous de protester contre cette opiniâtreté avec bonté et mansuétude; de la sorte, le juge ne vous demandera pas compte de son âme. Ne lui témoignez ni haine, ni aversion; loin de le persécuter, témoignez-lui une véritable et sincère charité. Obtenez du moins cet avantage si vous n'en obtenez pas d'autre, car c'est un grand profit, un grand avantage, que de pratiquer la charité et de proclamer la doctrine du Christ. «C'est à cela, disait-il, que l'on reconnaîtra que vous êtes mes disciples, si vous vous aimez les uns les autres.» (Jn 13,35) Sans charité, ni la connaissance des secrets de Dieu, ni la foi, ni l'esprit de prophétie, ni la pauvreté, ni le témoignage en faveur du Christ ne nous seraient d'aucune utilité, comme le certifie l'Apôtre par ces paroles : «Quand même je connaîtrais tous les mystères et toute sorte de science, et que j'aurais une foi capable de transporter les montagnes, si je n'ai pas la charité cela ne me servirait de rien. Quand même je parlerais la langue des anges, quand je donnerais tous mes biens aux pauvres, quand je livrerais mon corps aux flammes, si je n'ai point la charité je ne suis rien. La charité est bienveillante, elle ne s'enfle pas, elle ne recherche pas ses intérêts propres : elle endure tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout.» (I Cor 13,1 et seq.)

4. Nul d'entre vous, mes bien-aimés, n'a montré les sentiments qu'a montrés pour le Christ cette sainte âme : aucun homme n'a osé tenir le langage qu'elle a tenu. De son cœur embrasé s'échappaient ces paroles : «Je remplis dans ma chair ce qui manque aux souffrances du Christ. – Je désirais devenir anathème aux yeux du Christ en faveur de mes frères. – Qui est faible, sans que je sois faible ?» (Col 1,24; Rom 9,3; I Cor 11,29) Avec de tels sentiments pour le Christ, ce n'est pas lui qui aurait employé contre qui que ce soit les injures, la violence, l'anathème : il n'aurait point gagné ainsi à Dieu un si grand nombre de cités et de peuples. Humilié, frappé, souffleté, bafoué de toutes parts, il poursuivait son œuvre par les caresses les exhortations, les prières. C'est de la sorte qu'il se présente aux Athéniens : quoiqu'il les trouvât épris de l'idolâtrie jusqu'à la frénésie, il ne leur adresse pas d'outrageantes paroles; il ne leur dit pas : *Tout est Dieu pour vous, excepté le Dieu unique, que vous niez, le maître et le Créateur de l'univers.* Comment donc s'exprime-t-il ? «Tandis que je passais et que je considérais les statues de vos dieux, j'ai trouvé un autel sur lequel il était écrit : Au Dieu inconnu. Or celui que vous adorez sans le connaître, je vous l'annonce en ce moment.» (Ac 17,23) Ô merveille ! il entrailles vraiment paternelles ! Il attribue de la religion aux Grecs, quoiqu'ils soient idolâtres et qu'ils professent l'impiété. Pourquoi cela ? Parce qu'ils pratiquaient leur culte avec des sentiments de religion, et qu'ils étaient persuadés d'honorer en cela réellement Dieu.

C'est à imiter la charité de l'Apôtre que je vous exhorte tous, et que je m'excite moi-même avec vous. Si le Seigneur, qui connaît par avance la volonté de chacun et qui sait ce que deviendra chacun de nous, s'est proposé en nous créant de déployer sa libéralité et sa magnificence, car Dieu ne nous crée point pour être malheureux; s'il a répandu ainsi ses biens afin que tous les hommes deviennent ses imitateurs, pourquoi faites-vous le contraire, et venez-vous dans l'église pour offrir le sacrifice du Fils de Dieu ? Ignorez-vous qu'il n'a pas rompu le roseau brisé et qu'il n'a pas éteint la mèche qui fumait encore ? (Is 42,3) Que signifient ces expressions ? Le voici : qu'il n'a pas repoussé Judas ni ses pareils, jusqu'à ce que chacun d'eux se fût asservi de son plein gré à l'erreur. N'offrons-nous pas des supplications pour les ignorances du peuple ? N'est-ce pas un devoir de prier pour nos ennemis, pour ceux qui nous haïssent et nous persécutent ? Quant à nous, nous remplissons notre ministère en vous adressant ces exhortations. L'imposition des mains n'est pas un titre à la puissance, à l'élévation, à l'autorité. Nous avons tous reçu le même esprit; nous avons tous été appelés à l'adoption des enfants; et ceux que le Père a choisis, il a voulu qu'ils missent leur dignité à servir leurs frères. Nous remplissons donc notre ministère, en vous conjurant et en vous pressant de renoncer à cette pernicieuse habitude. Ou bien celui que vous vous proposez de frapper d'anathème est vivant et jouit encore de cette vie mortelle, ou il n'est déjà plus. S'il est encore vivant, c'est de votre part une impiété de condamner un homme qui peut se

## HOMÉLIE SUR L'ANATHÈME

convertir, qui peut du mal revenir au bien. S'il est déjà mort, votre impiété est encore plus criante. Pourquoi ? Parce que sa chute ou sa persévérance ne regarde que son Seigneur, et qu'il n'est plus sous aucune puissance humaine. Or juger ce qui est caché, à la place du Juge des siècles, est bien téméraire, car ce juge seul connaît la mesure de notre instruction et l'étendue de notre foi : comment saurons-nous, s'il vous plaît, en quels termes celui que vous anathématisez s'accusera ou se défendra lui-même, au jour où Dieu jugera les pensées secrètes des hommes ? Car «ses jugements sont vraiment insondables, et ses voies inabordables. Qui a connu la pensée du Seigneur ? qui lui a donné des conseils ?» (Is 40,13) Peut-être n'y a-t-il personne parmi vous qui se souvienne qu'il a été élevé à la dignité du baptême, personne qui songe au jugement qui aura lieu un jour. Et à quoi bon parler du jugement ? La mort, la sortie de ce corps, nous n'y pensons même pas, tant nous sommes possédés par la frénésie des choses de la terre.

Je vous en prie, ne restez pas dans un état aussi funeste. Je vous le dis, et je vous l'atteste à la face de Dieu et de ses anges de prédilection, que nous nous préparons ainsi le plus triste sort au jour du jugement et des flammes insupportables. Si, dans la parabole des vierges, le Maître de l'univers, qui voit toutes leurs actions, déclare exclus de la chambre nuptiale, parce qu'ils n'ont point eu de miséricorde, des hommes dont la vie est d'ailleurs remarquable de foi et d'innocence, comment nous, qui vivons sans retenue et qui traitons avec dureté nos semblables, mériterions-nous le salut ? Je vous en conjure donc, ne prêtez point à ces paroles une oreille négligente. Que l'on anathématise les opinions contraires à celles qui nous ont été transmises; que l'on combatte les croyances impies, soit; mais respectons les personnes, et prions pour leur salut. Puissions-nous tous, après avoir pratiqué la charité envers Dieu et le prochain, accompli les commandements du Seigneur, aller au devant de l'Époux céleste au jour de la résurrection, avec nos lampes brillantes de l'huile de la miséricorde, et lui offrir dans la gloire un grand nombre d'âmes que notre compassion aura soutenues; par la grâce et l'amour du Fils seul-engendré de Dieu, auquel gloire soit, ainsi qu'au Père, en l'unité du saint Esprit, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Amen.